

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 552 DU 16 MAI 1961

n° 552

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

16 mai 1961

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro

31 mai 1961

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue, applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, l'arrêté du 27 décembre 1960 modifiant l'arrêté du 26 septembre 1957 relatif aux procédures pour Îles organismes civils de la circulation aérienne et aux procédures de vol pour lies aéronefs appartenant à la circulation aérienne générale (J.O.R.F. du 5 mai 1961, p. 4148),

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Chef du Territoire, Jacques COMPAIN.